FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE NATATION

FORMATION DES DIRIGEANTS

LA SURVEILLANCE ET L'ENCADREMENT AU SEIN DES CLUBS DE LA FFN

REGLEMENTATION

&

FILIERES D'ENCADREMENT

ERFAN

Nouvelle-Aquitaine

N° SIRET : 34139105000059 - Code APE : 9312 Z - N° Déclaration : 75331079133

Sur la saison 2019/2020, l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine propose, avec l'appui des comités départementaux, une formation en direction principalement des dirigeants des clubs, des comités départementaux et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation.

Objectifs de la formation

- Sensibiliser les dirigeants des clubs de la Nouvelle Aquitaine aux règles liées à leurs responsabilités sur l'encadrement et la surveillance des activités au sein de leurs clubs,
- Répondre dans l'avenir aux besoins d'encadrement des clubs.

Thèmes abordés :

- La règlementation de la surveillance au sein des clubs,
- La règlementation de l'encadrement au sein des clubs,
- Les prérogatives des diplômes,
- Les parcours de formation des cadres.

Durée :

3 heures

Date et lieu :

- **Périgueux, le samedi 14 décembre 2019 à 13 heures 30 (accueil à 13h),**
  Espace comité d'établissement SNCF – 21 Rue Pierre Semard 24000 Périgueux

OU

- **Talence, le samedi 18 janvier 2020 à 14 heures**
  Maison Régionale des Sports – 2, Avenue de l'Université 33 400 TALENCE

Attention, pour Talence, le nombre de stagiaires est limité aux 27 premiers inscrits.

Intervenant :

Anne CITERNE, CTS Nouvelle-Aquitaine. anne.citerne@orange.fr - Tél : 07.87.37.40.10

Frais pédagogiques :

Tous les frais sont pris en charge par l'ERFAN de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation.